



**DOCUMENT DE PREPARATION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE**  
prévue le Sam 08/01/2020 à 18h30  
Salle des colonnades (Montbazin)

**Adhérents présents :**  
- voir fiche d'émargement

**Ordre du jour de la réunion :**  
- Approbation des comptes 2019  
- Rapport d'activités 2019  
- Election du bureau  
- Cotisation 2020/21  
- Projets 2020  
- Questions diverses....

**FORUM de MONTBAZIN**  
Association loi de 1901  
n° W343006098  
Siège social :  
Maison des Sports Alain le Hétet  
rue de la carrièrassé  
34560 MONTBAZIN  
Adresse postale :  
10, plan du château  
34560 MONTBAZIN  
Mail : [contact@forumdemontbazin.fr](mailto:contact@forumdemontbazin.fr)  
Web : [www.forumdemontbazin.fr](http://www.forumdemontbazin.fr)

• **BILAN DES COMPTES 2019**

l'exercice comptable n'étant pas terminé, le bilan complet de cet exercice vous sera présenté en réunion.

- Bilan du loto du patrimoine 2019
- Bilan de la journée des moulins 2019
- Bilan de l'opération de restauration des calvaires 2019
- Bilan global de l'association
- Demande de subvention
  - fonctionnement
  - investissement – Calvaires et moulin
- Réhabilitation du moulin
  - Difficultés à établir un budget prévisionnel complet et définitif
  - Détails sur le mode de fonctionnement et d'attribution des sommes attribuées à l'association par la mission Bern, et la fondation du patrimoine
  - Financement complémentaire

Approbation des comptes 2019 :

	POUR	CONTRE	DÉCISION
VOTE	19	0	ADOPTÉ

• **DÉSIGNATION DU BUREAU 2020**

Il est rappelé que le bureau a été élu lors de l'Assemblée générale du 8 Février 2017 (bureau 2017).  
Le bureau étant élu pour 3 ans (Art 9 des statuts), la composition de celui-ci doit être renouvelée.  
Il convient donc de procéder cette année à l'élection d'un nouveau bureau composé de :

- un Président
- deux Vice-Présidents
- un Secrétaire
- un Trésorier

Les candidatures enregistrées à la date d'aujourd'hui sont les suivantes :

Compte tenu des évènements récents, cette journée revêtira une forme particulière puisque cette manifestation sera la première consacrée au moulin dans sa phase de restauration active. Espérons qu'elle saura prendre une envergure nouvelle digne des nouveaux enjeux et événements heureux que nous venons de connaître.

- Fête de la touselle
  - Il semble, si le collectif de producteurs sur lesquels elle repose continue de bénéficier du concours des collectivités locales concernées, que cette fête devienne pour le projet un carrefour incontournable de promotion et d'information. De plus elle permet une large diffusion au grand public des objectifs visés : circuits courts et valorisation de céréales anciennes.
- Journées du patrimoine 2020
  - Ces journées également vont devenir incontournables pour le moulin restauré.
- Journée des associations 2020
  - L'association n'oublie pas non plus ses autres engagements sur le patrimoine communal. Cette journée d'information reste le moyen le plus efficace de l'année pour faire connaître les ambitions et les réalisations de l'association.
- Voyage de découverte des moulins de l'Aude
  - Ce voyage que nous avons prévu pour l'année dernière n'a pas pu être effectué faute de créneau compatible. Nous avons fermement l'intention de le reprogrammer sur cette année 2020.
- Alerte et sensibilisation à la réhabilitation
  - L'accent avait été aussi mis l'année dernière sur la remise en état de l'éclairage architectural de la porte de la première enceinte (bord de Vène). La municipalité n'a pas donné suite à notre demande que nous renouvellerons cette année.
  - Quartier du pied du rempart et porte de la seconde enceinte. L'association reste attentive aux opérations de restauration de renforcement apparemment décidés par la commune et l'agglomération sur cet ensemble. Des informations complémentaires sont nécessaires pour connaître plus précisément le projet et son impact sur l'environnement proche.
- Calvaires et croix de chemin
  - Compte tenu du budget pratiquement bouclé pour l'intervention sur deux nouveaux sites, la restauration du calvaire du carrefour de la route de Courmonsec et du chemin des chèvres pourra être engagée.
  - Il sera toujours nécessaire de poursuivre la campagne d'information et de sensibilisation à la pertinence de notre action sur ces restaurations. La participation financière de la mairie sur cette seconde partie de projet reste un objectif important pour l'association.
- Réhabilitation du moulin de Juffet
  - L'association doit procéder à la refonte de la plaquette principale de présentation du projet du moulin. Les évènements récents débouchant sur l'octroi d'une enveloppe importante destinée à la restauration du moulin sonne le glas de la procédure d'intervention que nous avons définie à l'origine du projet. Une nouvelle procédure construite autour des quatre objectifs que nous avons définis ci-dessus doit être arrêtée avec l'Agglomération et faire l'objet d'une nouvelle plaquette de promotion et d'information sur le projet. Par ailleurs, il convient de s'assurer de mettre le mode d'action et d'intervention sur le projet en conformité avec les exigences de la fondation du patrimoine.
  - Dossier technique de restauration du bâti du moulin
    - Il s'agira de procéder à l'établissement des documents techniques de la première tranche avec notre architecte Mr Vincent CHAPAL,
    - de faire une recherche plus large de facteurs de moulins, et de procéder à l'inventaire des contraintes techniques du mécanisme pour permettre une approche plus fine des éléments liés à la production grâce à l'appui technique de professionnels (facteurs de moulins), de scientifiques (INRA), d'associations et amateurs éclairés et expérimentés (FDMF, Mr Agrech)
  - Réalisation de la première tranche de restauration du moulin de Juffet, ou du lancement de cette phase si les évènements nous le permettent.
- Actualisation plus régulière du site internet de l'association.
  - L'entretien d'un site web est une chose contraignante mais maintenant indispensable dans la vie d'une association. Cela demande toujours plus de temps au moment où on en dispose pas toujours.

	POUR	CONTRE	DÉCISION
VOTE	19	0	ADOPTÉ

l'éclairage des clochetons a été reportée à la réfection de toiture qui devrait intervenir bientôt.  
Remercions la mairie d'avoir répondu à notre sollicitation dans ces deux cas.

- Opération de réhabilitation des calvaires
  - Le lancement de l'opération a été effectué dès le printemps en prévision d'une réalisation par étalement sur 3 ans. Cette opération ne se présentait pas sous les meilleurs auspices compte tenu de la décision de la mairie de ne pas participer au financement de l'opération.
  - L'association a réalisé un inventaire des calvaires et croix de chemin sur lesquels il était nécessaire d'intervenir, ainsi qu'un chiffrage précis des travaux à réaliser.
  - La réalisation des travaux sur deux premiers calvaires a été possible dès le mois d'Octobre grâce à une collecte de dons dépassant nos objectifs initiaux. Il est important de souligner le travail déterminant de JL Coustol dans la gestion de cette opération et la collecte des dons.
  - Loto du patrimoine
- moulin de Juffet
  - journée des moulins 2019  
Bien que moins fréquentée par nos élus, puisque seuls Mme le maire et Mr l'adjoint à la vie du village étaient présents cette année, la journée a eu autant de succès que l'année dernière auprès des sympathisants.
  - fléchage du moulin  
La demande de fléchage du moulin avait été faite l'année dernière. La municipalité a répondu favorablement à cette sollicitation et procédé à la pose des panneaux début septembre. Nous l'en remercions vivement.
  - création d'un volet histoire à la plaquette de présentation du projet du moulin  
Cette plaquette additionnelle était devenue indispensable car réclamée par la fondation du patrimoine pour compléter le dossier de présentation initial du projet. Le travail déjà réalisé par J. David a permis de concevoir un fascicule simple et bien documenté sachant dépasser le volet historique pour évoquer avec pertinence les aspects géologique et hydrologique à l'origine de l'implantation des moulins.
  - définition des quatre objectifs visés par l'opération de réhabilitation du moulin
    - Ces quatre objectifs déjà « intuités » dans la plaquette de présentation initiale ont été validés et confirmés pour devenir les quatre arguments principaux justifiant la réalisation du projet de restauration du moulin. Rappelons que ces objectifs sont les suivants :
      - Valoriser un édifice du patrimoine témoin de traditions locales et du passé agricole des communes de Gigean et Montbazin,
      - Compléter l'offre touristique locale entre Gardiole et collines de la Moure,
      - Créer un pôle pédagogique autour du vent, des techniques des moulins et de l'énergie éolienne,
      - Contribuer activement à la valorisation et au développement de la filière locale céréales anciennes créée à l'initiative de producteurs locaux.
  - présentation du projet aux élus de l'agglomération Sète méditerranée.  
Cette présentation qui a eu lieu mi Septembre a été faite en mettant en avant les quatre arguments présentés ci-dessus. Ils ont obtenus a priori l'assentiment général permettant d'entrevoir pour le projet une vocation plus large et des enjeux définis au niveau de l'Agglomération. Une réunion technique est toujours en cours de programmation pour mieux définir ces enjeux.
  - groupement de producteurs de la touselle  
Le quatrième de nos objectifs touchant à l'aspect production du projet de restauration, la participation à la fête de la touselle devenait pour nous un point de passage incontournable. Cette participation nous a conforté dans l'idée qu'il devenait indispensable de ne pas sous-estimer l'aspect production du moulin, tant dans son aspect technique, qu'économique.  
L'intérêt du secteur scientifique (INRA) à l'égard du projet est venu encore consolider cette idée.
  - Journées du patrimoine 2019

Approbation du rapport d'activités 2019

	POUR	CONTRE	DECISION
VOTE	13	0	ADOPTÉ

• **PROJETS 2020**

- Loto du patrimoine 2020  
Loto qui aura lieu cette année pour la seconde fois. Les bénéfices seront comme annoncé initialement consacrés au projet de restauration des calvaires et croix de chemins.
- Journée des moulins 2020

	VOIX	DÉCISION
<b>PRÉSIDENT</b>		
Philippe GAFFIERO	13	
P2		
P3		
<b>VICE-PRÉSIDENT 1 &amp; 2</b>		
Marie-Antoinette FISHER	13	
Marc ROUZIER	13	
VP3		
VP4		
<del>SECRETARE</del> <b>TRESORIER</b>		
Luc LABAT	13	
S2		
S3		
<del>TRESORIER</del> <b>SECRETARE</b>		
Pierre BENU	13	
T2		
T3		

Les adhésions ainsi que les candidatures restent recevables jusqu'à ce que l'appel soit officiellement clos avant la procédure de vote.

- **COTISATION 2020/21**

Philippe GAFFIERO propose de maintenir la cotisation à 15 €.

	POUR	CONTRE	DÉCISION
VOTE	13	0	ADOPTE

- **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019**

- Habilitation à délivrer les certificats d'exonération fiscale.
  - Après un an de procédures administratives et de plusieurs demandes d'informations complémentaires, l'association a fini par obtenir le document qui facilite grandement sa campagne de dons. Il est à noter que cette autorisation avait été timidement demandée pour l'opération de restauration du moulin, mais qu'au final, elle a été délivrée pour les deux affaires en cours, à savoir : le moulin, et les calvaires.
- Opérations d'alerte et de sensibilisation à la réhabilitation et la remise en état d'équipements ou d'édifices communaux.
  - Réhabilitation du puits du château  
Ce puits situé sur le plan du château, à deux pas de la chapelle St Pierre avait manifestement été oublié depuis 20 ans. Son état fortement dégradé nécessitait des travaux de restauration et de mise en sécurité. L'attention de l'équipe municipale a donc été attirée sur ce potentiel danger et les travaux de restauration ont été réalisés fin Juin, début Juillet.
  - Remise en état partiel de l'éclairage de la chapelle  
De même pour cette installation qui avait été abandonnée à la suite d'une dégradation des projecteurs de pied façade. L'association a donc demandé la remise en état de cette installation afin de permettre à tous les Montbazinois de retrouver cet éclairage destiné à la mise en valeur de cet édifice. Il est à noter que compte tenu de leurs difficultés d'accès, la remise en service de

Divers....

.... l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le président Philippe GAFFIERO cloture l'assemblée générale à ....h....

20 15

Le trésorier  
Pierre BÉNAU



Le président  
Philippe GAFFIERO




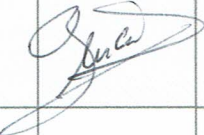




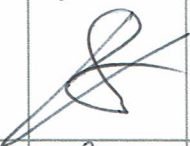
La secrétaire  
Luc LABAT




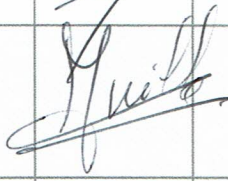

Il est rappelé que seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2019-20 peuvent participer au vote.  
Les adhésions peuvent être enregistrées en début de réunion après règlement de la cotisation.

Tableau d'émargement (adhérents à jour de leur cotisation)

	NOM	Prénom	présence	Émargement après vote
1	GAFFIERO	Philippe		
2	FERMAUD	Jean-Claude		
3	GAFFIERO	Josianne		
4	BENAU	Pierre		
5	AGRECH	Roland		
6	HATILIP	Jean-Pierre		
7	RAISIN	Georges		
8	HELLEBROND	Philippe		
9	MESNIER	Michel		<i>inscriptions</i>
10	THIBAUD	Jean-André		

11	FISHER	Marie-Antoinette	
12	COUSTOL	Jean-Louis	
13	LABAT	Luc	
14	LABAT	Dany	
15	DAVID	Jacky	
16	STUBERT	Yvon	
17	VIONNET	Pierre	
18	BENAU	Charlette	
19	DUBIN	François	
20	ROUZIER	MARC	
21	ROUZIER	Régine	
22	P y	Jocelyne	

PAYE

23	BATAIL	Alain		
24	Murillo	Anne		
25	PORTERFAIX	Ziema		
26	THIBAUD	Brigitte		
27	THIBAUD	Christelle		
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				